

PROGRAMME 2023-2024

6 bis rue des Gardons 30350 Maruéjols-lès-Gardons 04 66 25 20 19 - addearg@wanadoo.fr

www.agriculturepaysanne.org/gard www.facebook.com/addearg30

Installation agricole
Transmission
Suivi de ferme
Accompagnement individuel
Accompagnement collectif
Formations
Projets collectifs
Appui aux collectivités

AVEC LE SOUTIEN DE :



















ACCUEIL COLLECTIF INSTALLATION



Porte d'entrée de l'Addearg, le temps d'une matinée, venez découvrir l'Addearg, son offre d'accompagnement à l'installation, et faire le point sur votre projet avec un.e accompagnateur.ice.

Prochains RDV: 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 18 décembre 2023 et 15 janvier, 2 février, 11 mars, 8 avril, 21 mai et 10 juin 2024

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS THÉMATIQUES

Des temps collectifs pour aborder des thèmes plus spécifiques à l'installation et vous orienter au mieux dans votre projet.

S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation



Pour comprendre le parcours à l'installation, les aides, choisir vos statuts, analyser concrètement un parcours d'installation, mettre en place votre plan d'action.

Session 1: 5, 10 et 12 octobre 2023 Session 2: 23, 25 et 30 janvier 2024

Session 3 · à définir

Intervenante: accompagnatrice Addearg

Contribution: 75€ pour les 3 jours.



Cycle thématique: S'installer en collectif - partenariat InPACT



Le collectif gardois InPACT 30 (Addearg, FD Civam 30, Terre de liens et Solidarités paysans) vous propose, dans la continuité du projet régional Agri-Coll consacré à l'installation agricole en collectif, trois rencontres-débats:

27 Juin après-midi: Gérer le relationnel au sein des collectifs agricoles

26 Septembre matin: L'accès au foncier en collectif agricole 9 novembre matin: Quels statuts pour les collectifs agricoles?

Intervenant.es: membres d'InPACT et/ou collectifs agricoles

Inscription obligatoire, lieux à définir.

Contactez-nous pour vous inscrire ou recevoir les informations!

Informations sur notre site internet rubrique évènements: www.agriculturepaysanne.org Accès aux ressources produites par le projet Agr-Coll: www.agri-coll.xyz

Informations et inscriptions:

addearg@wanadoo.fr, 04 66 25 20 19

LES FORMATIONS INSTALLATION-TRANSMISSION-TECHNIQUE

Chiffrage: 5 jours pour élaborer un budget prévisionnel

Pour chiffrer votre projet, faire une demande de financement avec des outils simples. Formation certifiante!

Session 1: 24, 31 octobre, 7, 14 et 28 novembre 2023

Session 2: 6, 13, 20, 27 février et 5 mars 2024 Session 3: 14, 22, 28 mai et 4, 18 juin 2024

Tarif: 1120€ Intervenante: accompagnatrice Addearg



Chiffrer votre plan d'entreprise pour une demande de DJA

Réaliser votre plan d'entreprise dans le cadre de la DJA. Formation certifiante!

Session 1: 12 et 19 octobre, 2, 16 et 28 novembre, 7 décembre 2023

Session 2: 4, 11, 25 avril, 16, 30 mai et 13 juin 2024

Tarif: 1344€ Intervenant: accompagnateur.ice Addearg



Gestion: piloter votre ferme avec des outils simples

Pour devenir autonome dans la gestion de sa ferme et prendre les bonnes décisions.

Niveau 1:3 jours

Dates: 11 et 25 Janvier et 01 février 2024

Intervenante: accompagnatrice Addearg

Niveau 2: 1 jour Dates: 18 janvier 2024

Tarif: 672€ / 224€

Venir avec vos factures 2023, un ordinateur équipé d'un logiciel Open calc ou Excel



Concevoir son système d'irrigation

Concevoir un système d'irrigation adapté à ses besoins et à son terrain.

Dates: 16, 23 et 24 Novembre 2023

Intervenant: Michel Marche, paysan formateur Tarif: 651€



Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme

Une approche globale de la transmission reprise pour définir son projet de transmission, les modalités, les délais...



Dates : 08 et 19 Décembre 2023, 16 et 23 janvier 2024 + 1/2 journée en individuel

Intervenantes: Dominique Sinner, psychosociologue, un notaire, la MSA, accompagnatrice

Addearg

Tarif: 1196€

LES NOUVEAUTÉS CÔTÉ FORMATIONS

Transformer stress et charge mentale en gestion sereine

Des outils, des méthodes pour gagner en sérenité dans votre organisation.

Dates : 4 et 5 Décembre 2023

Intervenante: Annie Lefur, formatrice sur ces questions Tarif : 406€

Vers l'autonomie: entretien du petit matériel agricole

Comprendre le moteur 2 temps, entretenir et utiliser son petit matériel motorisé.

Dates : 2 journées à préciser

Intervenant: Jean-paul Cabanis, paysan formateur Tarif: 378€

Vers l'autonomie : les bases de la soudure

Devenez soudeuse et soudeur pour effectuer de petites réparations.

Dates: 15 et 16 Janvier 2024

Intervenante: Charlie Bay, formatrice en soudure Tarif: 378€

Programme de l'automne 2023 en cours de construction!! Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées...

A noter: Les tarifs de formation pour 2023 sont susceptibles d'être réévalués selon les financeurs.

Informations et inscriptions : Responsable formation Florette Rengard, addearg.formation@gmail.com - 04 66 25 20 19

LES RENCONTRES TRANSMISSION - INSTALLATION

Atelier transmission reprise: envisager l'association

Organisé en partenariat avec la communauté des communes Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires.

Venez échanger sur la question de la transmission et de la reprise de votre ferme dans le

cadre d'une association. cget Streets des territies

Date : date à définir, 19h suivi d'un apéritif convivial

Rencontres paysan.nes et porteur.ses en pays viganais

Organisé en partenariat avec la communauté des communes du pays Viganais une demie journée pour se retrouver sur des fermes : se rencontrer, faire du réseau et échanger sur les questions d'installation, de reprise, de formation en pays viganais.

Dates : 7 novembre, 21 novembre, dernière 1/2 journée à caler.. 🔳

















L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION ET PLUS...

L'Addearg vous propose un accompagnement sur la durée de vie de votre ferme :



1 EMERGENCE 2 MONTAGE



3 SUIVI POST INSTALLATION



A quoi est-ce que comm je veux arriver? prends po

Comment je m'y prends pour y arriver?

Comment ajuster le dévelopement de mon projet en fonction de mes résultats?

Accueil collectif

S'installer paysan

Rencontres paysannes 1/2 journées thématiques.

visites de fermes

Accompagnement individuel

Aide à la définition du projet, stratégie de mise en oeuvre, appui au choix des statuts, diagnostic, aide aux demandes d'aides à l'installation et aux investissements, emprunts...

Accompagnement au dépot de demande de DJA.

Accompagnement de collectif d'installation agricole.

Formations techniques

Formation chiffrer

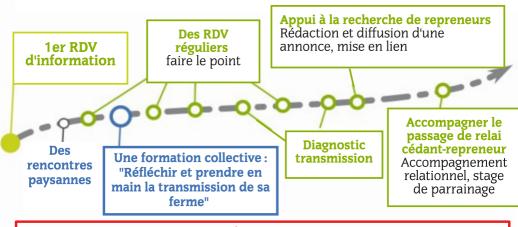
Formation DJA Formation gestion

Informations:

Elma Mathey: addearg@wanadoo.fr, 04 66 25 20 19

L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION

L'Addearg vous propose un accompagnement individuel et sur mesure :



Informations:

 $Anne-Sophie\ Robast: addearg.asr@jeminstallepaysan.org,\ 04\ 66\ 25\ 20\ 19\ /\ 07\ 69\ 87\ 49\ 58$

Avec le soutien financier de :









CALENDRIER GÉNÉRAL DES FORMATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Juin

6

S'installer paysan : analyse de ferme et travail sur votre projet 1er et 6 juin

T Fo

Formation citoyenne: devenez relai foncier et transmission sur votre territoire à Anduze - contactez nous

27

Café paysan: gérer le relationnel au sein des collectifs

Des formations sur mesure:

Vous êtes un groupe?
Vous êtes intéressés par un
thème particulier?
N'hésitez pas à nous solliciter
pour organiser la formation
qui vous correspond.

Septembre



Accueil collectif Installation



Café paysan : l'accès au foncier en collectif agricole



Assemblée générale de l'Addearg

Octobre



S'installer paysan: élaborer votre stratégie d'installation 5, 10, 12 octobre



Accueil collectif Installation



Chiffrer votre plan d'entreprise pour une demande de DJA 12 et 19 octobre, 2, 16 et 30 nov, 14 décembre



Chiffrage: 5 jours pour élaborer un budget prévisionnel 24, 31 octobre, 7, 14 et 28 novembre

Novembre

Formations Afocg: piloter sa ferme avec le logiciel de comptabilité ISTEA:

Groupes animés par nos collègues de Terres Vivantes 34. Devenir autonome dans sa comptabilité / comptabilité certifiée.

Signalez-vous si vous êtes intéressés : constitution d'un nouveau groupe en fontion des demandes.

Gafé paysan: quels statuts pour les collectifs agricoles?



Accueil collectif Installation



Concevoir son système d'irrigation 16, 23 et 24 novembre

Décembre



Transformer stress et charge mentale en gestion sereine, c'est possible! 4 et 5 décembre



Formation: réfléchir et prendre en main la transmission et la reprise de votre ferme 12 et19 déc, 9 et 16 janvier + 1/2 journée ind.

18

Accueil collectif Installation

2023

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Public

Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches démarches d'installation doivent nous contacter très en amont de la formation pour que nous leur indiquions les possibilités de financement et les démarches à effectuer.

Les autres personnes peuvent prendre contact avec le responsable de formation (Adear LR) ou le responsable de stage (contact indiqué sur la fiche d'inscription : Adear 09, Adear 31, Alodear, Addearg, Ardear Occitanie) pour vérifier si leur participation est possible.

Certaines formations sont aussi organisées pour les salariés des organismes professionnels agricoles et financées principalement par OCAPIAT.

Des pré-requis sont éventuellement nécessaires (expérience professionnelle, formation antérieure...) et sont précisés dans le descriptif des stages.

Aspects pratiques

Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiqués aux participants avant le démarrage de la formation.

Certaines personnes apportant un témoignage, certaines dates et certains lieux ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Dans tous les cas, des précisions sont apportées dans le programme du stage.

Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 8h30 et 10h et se terminent entre 16h et 18h. Dans certains cas, des horaires spécifiques sont proposés.

Coût des formations

Pour les adhérents, la majorité des formations sont financées par VIVEA, si éligibles et dans la limite de l'enveloppe disponible ou par d'autres financeurs (CPF, OPCO, Pôle Emploi, Conseil Départemental, etc). Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme du stage, dans le catalogue ou sur demande. Pour les non-adhérents, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.

Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires

Chèque de caution

Un chèque de caution peut être demandé. Contacter le responsable de la formation pour connaître les conditions d'annulation et de restitution du chèque

Attestation

Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage ainsi qu'une facture acquittée pour les formations payantes.

Annulation

En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans les cas d'un stage payant, les conditions de rétractation sont précisées dans le contrat de formation.

Réclamation

Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage ou à l'Adear Occitanie dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.



ADDEARG

6 rue des Gardons - 30350 Maruéjols-lès-Gardons Tél. : 04 66 63 18 89 - mail: addearg.formation@gmail.com N°organisme de formation : 91 30 0028 03 30

BULLETIN D'INSCRIPTION/ADHÉSION

Nom:	Prénom:
Adresse:	
Tél: Courriel: • Je suis: □ Cotisant VIVEA (agriculteur.trice, conjoint.e collaborateur.trice, cotisant.e solidaire) □ Porteur.euse de projet inscrit.e dans un parcours PPP (fournir la copie de votre PPP) □ Autre, préciser le financement envisagé: CPF Pôle emploi Autofinancement	
Je m'inscris à :	Ce que je dois faire :
Accueil collectif installation Date(s):	q M'INSCRIRE OBLIGATOIREMENT en renvoyant ce bulletin par mail ou courrier et en précisant la date concernée.
S'installer paysan	q Je joins le montant total (25€/jour) à l'ordre de l'Addearg. q Je joins le réglement de l'adhésion à l'Addearg le cas échéant.
Cafés paysans Date(s):	q Je m'inscris par mail ou par courrier en renvoyant ce bulletin et en précisant la ou les date(s) concernées.
FORMATIONS : (Préciser nom et dates)	Contactez-nous pour le financement de votre formation, nous chercherons avec vous les solutions existantes. Si vous le savez déjà, renvoyez votre bulletin par mail ou courrier avec les ifnormation suivantes selon votre financement : VIVEA: le montant de votre crédit sur votre espace Vivea CPF: le montant CPF sur votre espace en ligne Pôle emploi: votre numéro de demandeur d'emploi Puis nous contacter pour un financement CPF ou Pôle emploi Je joins le réglement de l'adhésion à l'Addearg le cas échéant
 J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales des formations N'hésitez pas à nous contacter pour toute question : Florette Rengard - addearg.formation@gmail.com - 04 66 25 20 19 	
 J'adhère à l'Addearg obligatoirement si je ne suis pas adhérent.e de l'année en cours : □ Je souhaite adhérer à l'association Addearg pour l'année 20 Veuillez trouver ci-joint le paiement de mon adhésion : 15€ □ paiement par chèque (à l'ordre de l'Addearg) □ paiement en liquide Fait le : Signature : à : L'Addearg est une association reconnue d'intérêt général ! Vos dons sont défiscalisés à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises !	
• Je souhaite également faire un don de : € pour soutenir l'Addearg	